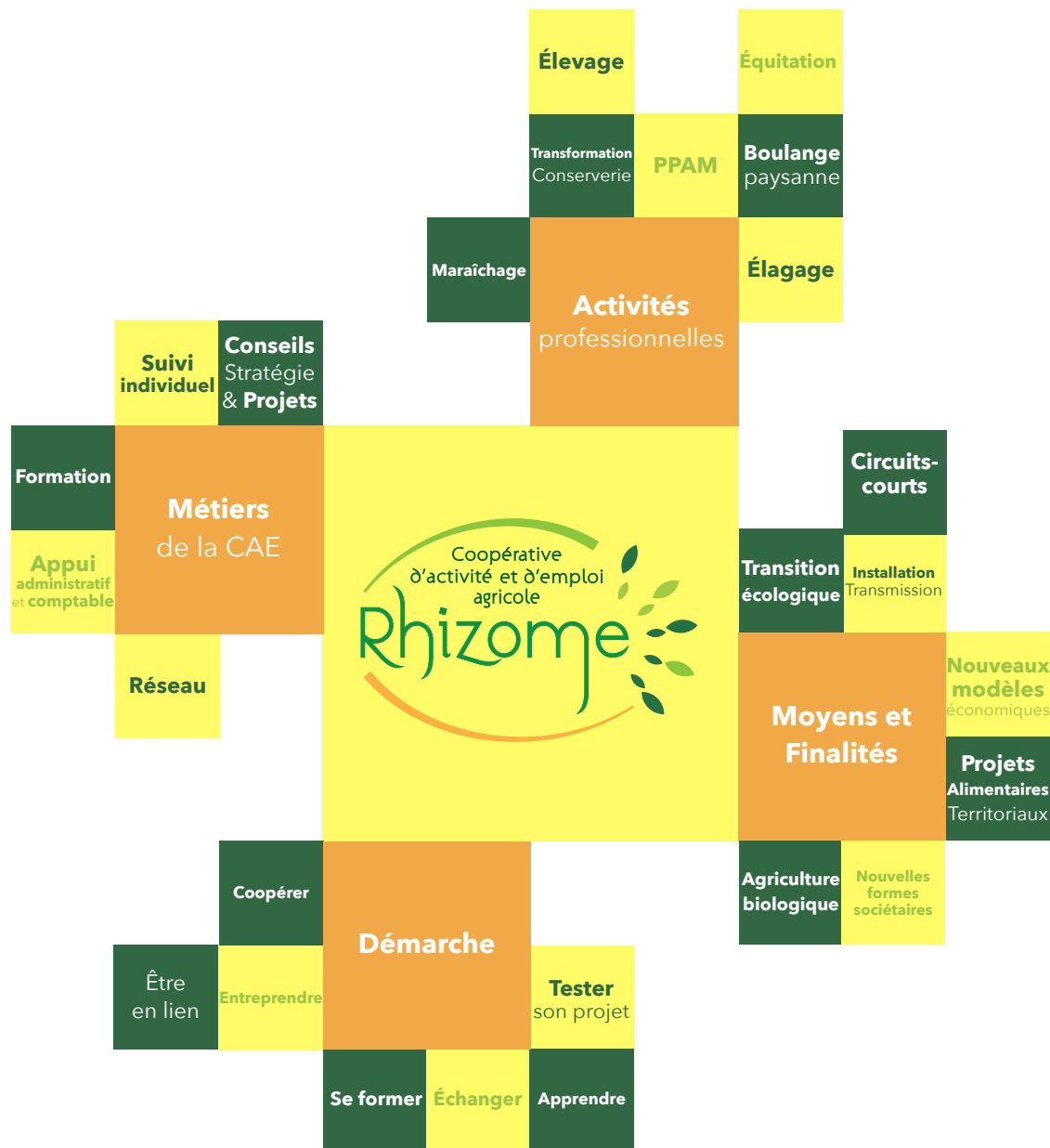


Rapport d'activité 2019





Rhizome est une coopérative d'activité et d'emploi qui apporte un appui à des personnes ayant un projet professionnel dans le domaine agricole : maraîchage, arboriculture, élevage, élagage, ...

Rhizome apporte un statut, des conseils, un appui à la gestion administrative et comptable ainsi que des formations.

Ainsi, un peu partout en Normandie, Rhizome contribue à accueillir de nouveaux actifs en agriculture en facilitant l'entrée dans le métier et en offrant les conditions d'un test d'activité grandeur nature. Aux côtés des agriculteurs, des collectivités et des partenaires de l'installation-transmission, Rhizome favorise le développement des circuits-courts et de l'agriculture biologique.

Édito

L'agriculture a de l'avenir. Les nombreuses rencontres que notre équipe réalise avec des personnes souhaitant créer leur activité dans ce domaine en témoignent. Quel enthousiasme ! Quelle envie d'entreprendre pour produire une alimentation biologique chez ces nouveaux venus dans l'agriculture ! Réjouissons-nous de ces élans. Charge à nous de les accompagner au mieux dans les chemins de la création, avec une attention particulière qui leur permette de faire coïncider leurs rêves avec la réalité de l'activité et leurs valeurs avec les choix nécessaires à la création d'une entreprise. Car nous sommes convaincus qu'une activité économique viable est possible sans avoir à écraser la concurrence, que la coopération génère des gains économiques et sociaux plus importants qu'une compétition permanente.

Accueillir de nouveaux actifs en agriculture. Accompagner des personnes ayant un projet professionnel agricole dans la création de leur activité. Offrir un cadre permettant un test de leur activité. Les sécuriser par un accompagnement collectif et individualisé. Leur proposer un appui à la gestion administrative et comptable. Voici quelques uns des objectifs de notre Coopérative d'activité et d'emploi agricole.

Née d'une expérimentation locale (2014-2016) dans le territoire du Perche, Rhizome intervient aujourd'hui sur l'ensemble de la Normandie et répond à un nombre croissant de sollicitations de porteurs de projet qui veulent se lancer dans la création d'une activité indépendante en agriculture. Les territoires sont également nombreux à souhaiter que l'on prenne une part active à leur projet de développement des circuits-courts et de l'agriculture biologique.

Aussi est-ce avec une certaine fierté que nous faisons ici état des actions réalisées par notre CAE agricole normande en 2019. Vous y trouverez les faits marquants et les chiffres clés de notre activité au cours de l'année écoulée, comme un témoignage de l'élan de création qui souffle sur ce secteur.

Julien Kieffer, gérant

ENTREPRENEURS À L'ESSAI au 1er décembre 2018

Villes principales

Saint-Lô Préfecture
 Argentan Sous-Préfecture
 Essay Siège social
 Caudebec-sur-Mer Commune du lieu-test

Activités en test

- Maraîchage
- Arboristerie / Elagage
- Travail du cheval / Pension / Leçons d'équitation
- Plantes aromatiques et médicinales
- Élevage
- Boulange paysanne



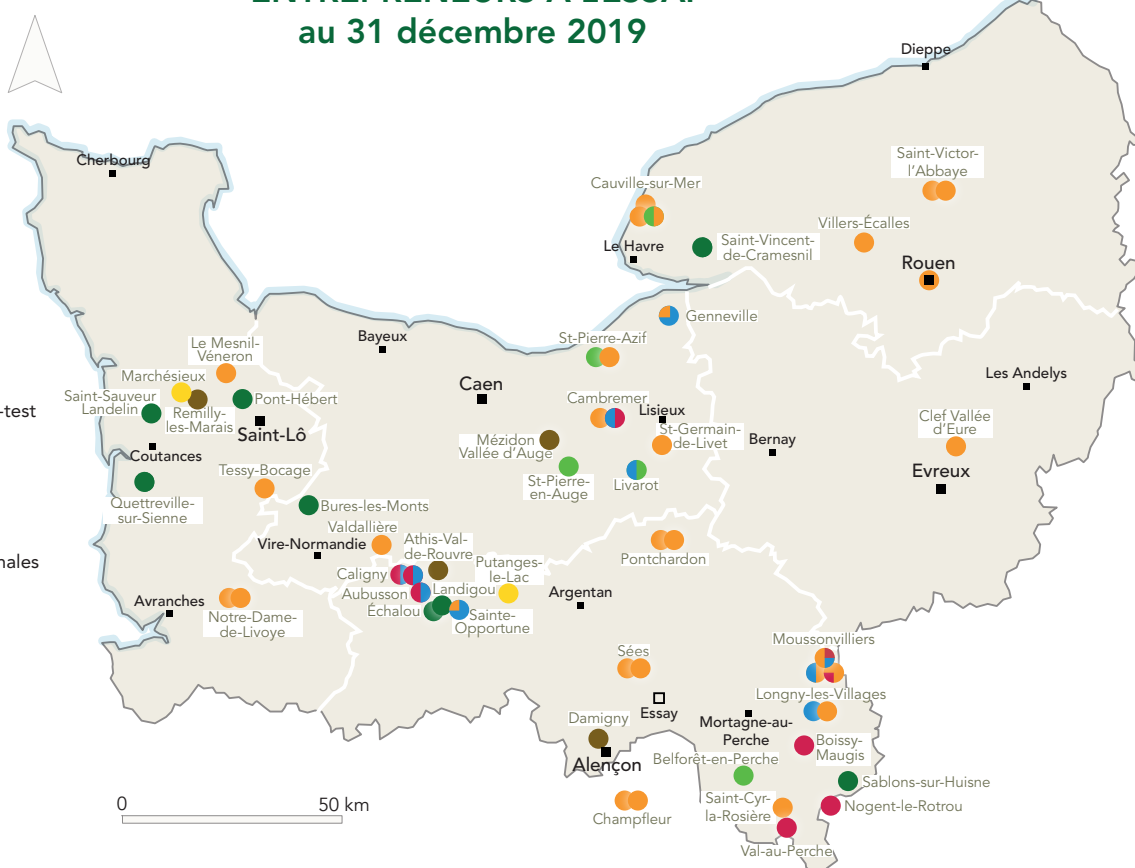
ENTREPRENEURS À L'ESSAI au 31 décembre 2019

Villes principales

Saint-Lô Préfecture
 Argentan Sous-Préfecture
 Essay Siège social
 Caudebec-sur-Mer Commune du lieu-test

Activités en test

- Maraîchage
- Plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- Elagage / Paysagisme
- Activités équestres
- Élevage
- Boulange paysanne
- Transformation



1. 55 entrepreneurs en 2019

Le maraîchage et la production de plantes aromatiques et médicinales restent les activités les plus représentées (62% des projets accompagnés). Cela reflète la demande croissante d'installation en production végétale sur petite surface. Les duos sont de plus en plus nombreux à se former dans les projets de maraîchage. En 2019, 1/4 des lieux-test en production végétale fonctionnent avec un duo de porteurs de projet. Le test est alors une période propice à l'expérimentation du travail en couple, en famille ou entre ami.e.s avant installation.

Les activités de transformation végétale à partir de production agricole se sont développées au cours de l'année 2019 : 3 personnes réalisent des conserves et des plats préparés. Un laboratoire de transformation a été créé dans le Perche en lien avec le Parc naturel régional du Perche et les Ateliers Buguet.

Les circuits de commercialisation sont relativement diversifiés : vente directe sur le lieu de production, marché de plein vent, magasins de producteurs, magasins spécialisés, restaurants privés et de collectivités.

Les prestations d'élagage représentent 15% des activités. Présentes essentiellement dans le Bocage normand, elles sont uniquement pratiquées par des hommes (d'une moyenne d'âge de 36 ans). Ils sont spécifiquement accompagnés par Nicolas Ménégale, lui-même arboriste et salarié au sein de la coopérative.

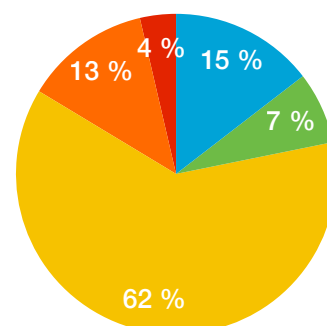
13 % des personnes accompagnées ont une activité

d'élevage. Nous y trouvons aussi bien de l'élevage ovin, caprin, porcin, qu'hélicicole, ainsi que des volailles. L'ensemble des éleveurs et éleveuses transforment leurs production : de la viande bouchère au fromage de chèvre en passant par les terrines et rillettes.

Les activités équestres concernent 7 % des projets accompagnés. Il s'agit là d'activités diverses, les trois entrepreneur.e.s concerné.e.s pratiquent respectivement le travail du cheval et l'apprentissage de l'équitation ainsi que la pension, les soins et massages équins.

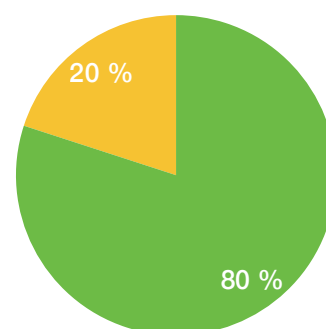
Les paysans boulangers sont au nombre de 2 (et représentent 4 % des projets). C'est jusqu'à maintenant une activité en marge au sein de la coopérative, mais qui répond à une forte demande de consommation, à la fois des particuliers et de la restauration collective.

Pourcentage d'entrepreneur.e.s par type d'activité

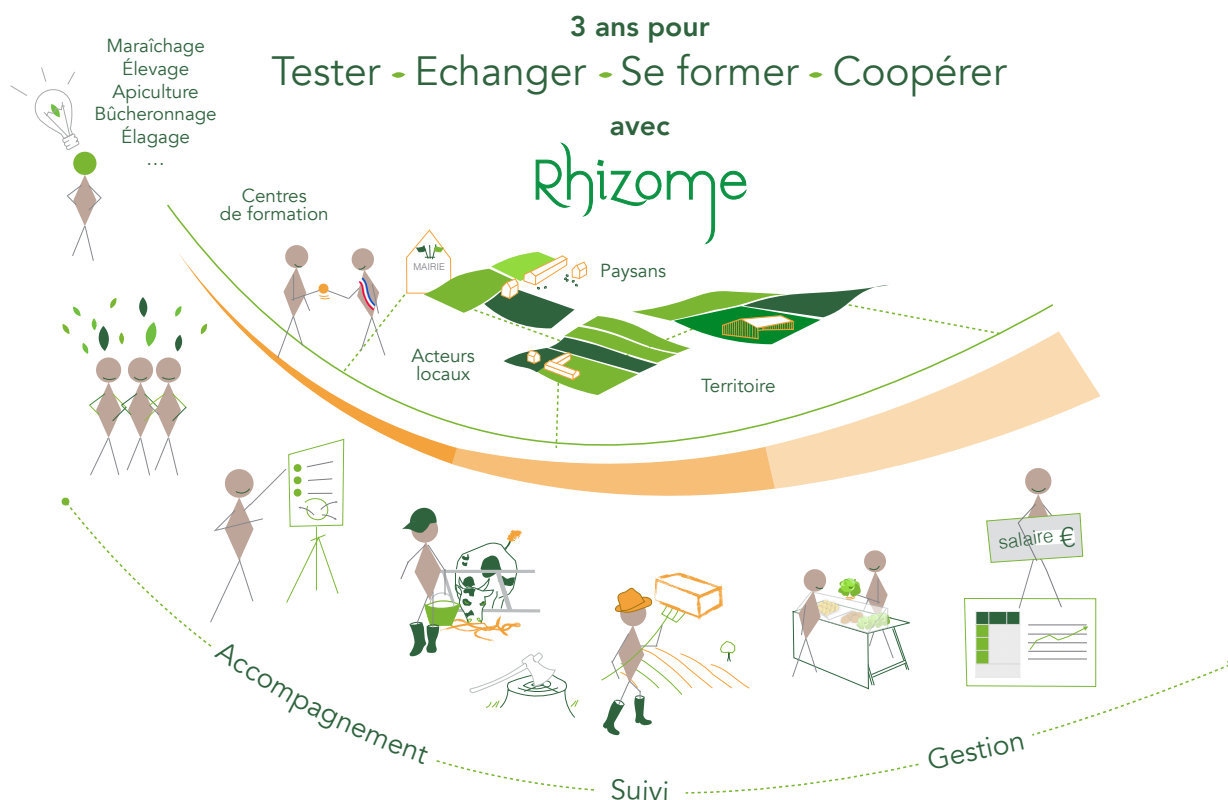


- Prestation en arboristerie
- Prestation équestre
- Maraîchage ou PPAM
- Élevage
- Boulange paysanne

Pourcentage d'entrepreneur.e.s par type de contrat



- CAPE
- CESA



Plus de 550 000 € de chiffre d'affaires

Au total, l'ensemble des entrepreneurs de la Coopérative ont réalisé **un chiffre d'affaires de 552 824 €**, sachant qu'un grand nombre d'entre eux démarrent seulement leur activité.

Le nombre d'entrées au sein de la CAE s'élève à 26 en 2019 contre 21 en 2018. En 2019, 4 personnes sont sorties de la coopérative pour s'installer. Par ailleurs, 7 personnes sont devenues salariées de la coopérative. Les activités se sont déployées de façon proportionnelle sur l'ensemble des départements.

Ces entrepreneurs ont également salarié 5 personnes dans le cadre de contrats à durée déterminée pour leur apporter une aide dans leur activité de production.

À l'issue de leur test d'activité, les entrepreneurs de la coopérative ont la possibilité de sortir de la coopérative pour créer leur entreprise ou de devenir entrepreneur salarié

“ C'est important quand on démarre une activité de savoir si on va être capable de le faire !
 Moi je n'ai pas de capacité agricole. Est-ce que je vais être capable de produire suffisamment pour nourrir les autres ? On peut pas se nourrir juste en juillet-août, c'est toute l'année. Le test permet avant tout de savoir si on est capable.
 C'est bien, on y va progressivement.

Cyrille Morineaux, maraîcher
 à Saint-Cyr-la-Rosière (61)



associé. Si ce dernier statut n'ouvre pas aux droits d'un « chef d'exploitation », puisque le statut de SCOP n'est pas reconnu en agriculture, il intéresse certains entrepreneurs qui souhaitent conserver le fonctionnement qu'ils ont mis en place avec la coopérative et ont le désir de poursuivre l'aventure au sein d'un collectif d'entrepreneurs.

18 personnes

en année 2 et 3 de test d'activité

26 entrées en 2019

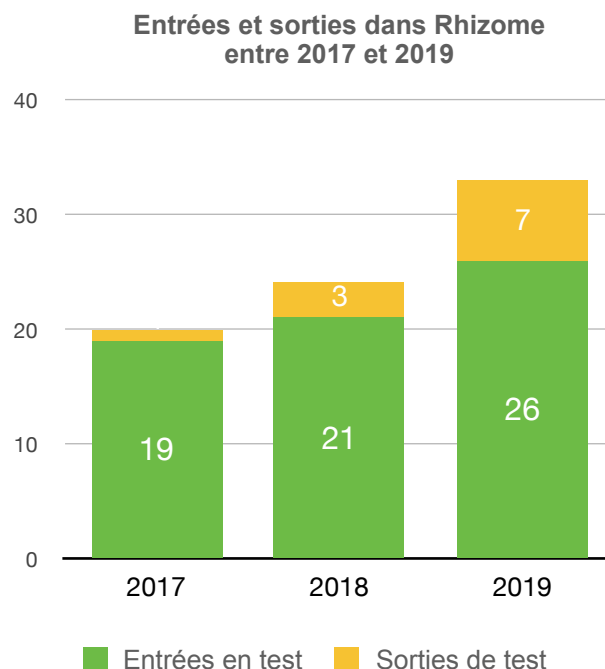
7 sorties du dispositif

3 installations indépendantes

4 retours à l'emploi salarié



En 2019, 11 entrepreneur.e.s ont bénéficié de l'aide de la Région Normandie « Stage créateur en espace-test agricole ». Cette aide permet aux personnes ayant une formation agricole et étant en fin de droits d'allocation chômage de démarrer leur activité avec les ressources nécessaires, le temps de générer un revenu stable.



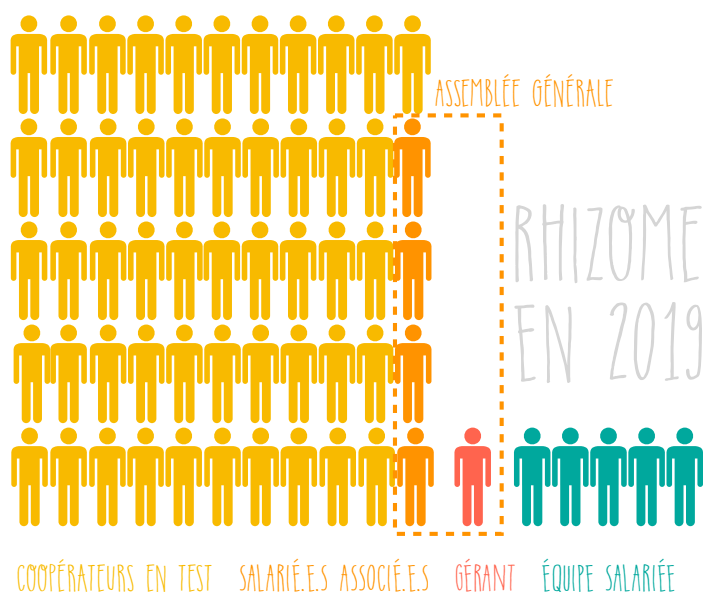
Un fonctionnement coopératif

En 2019, le Conseil d'administration de la coopérative est composé de Sarah Gilsoul, maraîchère ; Fabien Hubert, maraîcher ; Nicolas Ménégaie, élagueur ; Cyrille Morineaux, maraîcher ; Julien Kieffer, élu gérant par les associé.e.s. Une Assemblée générale est réunie

deux à trois fois par an pour statuer des orientations stratégiques. Chacun.e des entrepreneur.e.s en capacité de se rémunérer peut devenir associé.e.s à l'issue de son test d'activité.

Les coopérateurs en test d'activité comme les salarié.e.s associé.e.s attribuent 10% de leur chiffre d'affaires HT au fonctionnement de la société coopérative.

La communauté des entrepreneur.e.s est en relation directe avec l'équipe permanente.



Une équipe de permanent.e.s renforcée

En 2019 l'équipe de permanent.e.s s'est étoffée, se concrétisant avec cinq embauches. Le développement de la coopérative sur l'ensemble de la Normandie est assuré et l'accompagnement se poursuit ainsi au plus près des entrepreneur.e.s.



Julien Kieffer
Gérant
Chargé d'accompagnement
- Orne et Calvados -



Nadège Billet
Responsable
administrative
- Normandie -



Pascale Patel
Comptable
- Normandie -



Joo Zimmermann
Chargée
d'accompagnement
- Eure et Seine-Maritime -



Louise Sagot
Chargée
d'accompagnement
- Manche et Calvados -



Nicolas Ménégale
Chargé
d'accompagnement
- Pôle élagage • Normandie -

2. Un parcours en lien avec nos partenaires

Evolution de l'intervention de Rhizome en Normandie

Rhizome est née en décembre 2016 dans l'Orne, avec le soutien du département de l'Orne, en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche. Depuis le deuxième semestre 2019, Rhizome héberge des coopérateurs dans tous les départements normands avec le soutien de 4 des 5 départements.

Évolution des partenariats créés avec les Conseils départementaux

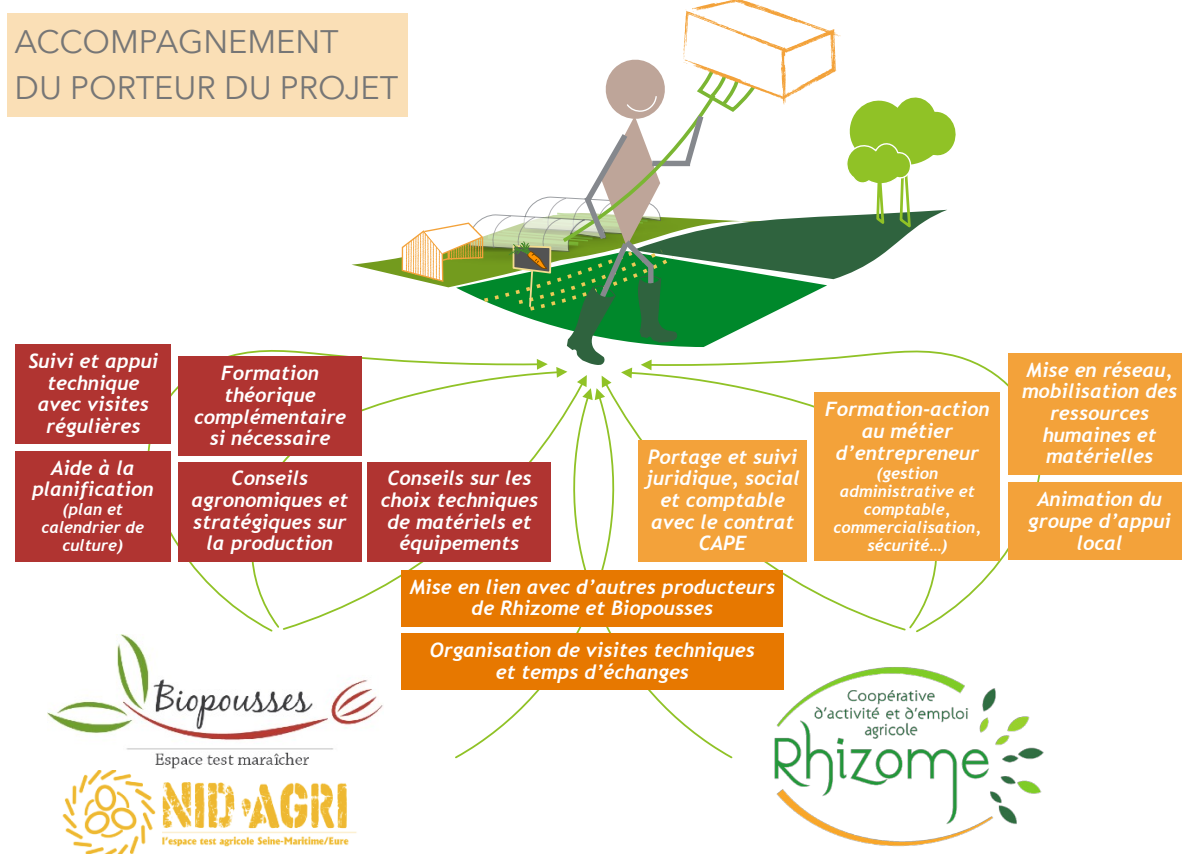


Afin de se faire connaître, l'équipe de permanent et certains coopérateurs de Rhizome interviennent dans les centres de formation agricole (MFR, CFPPA, Lycée agricole). Des supports ont été élaborés sous la forme de plaquette, d'un nouveau site internet et via un réseau social. Notons que le bouche-à-oreille reste le moyen de communication le plus fréquent. Ces actions de communication ont notamment été financées grâce à la DRAAF Normandie dans le cadre de l'appel à projet AITA.

Des partenaires opérationnels complémentaires

À l'échelle régionale, Rhizome est partenaire de l'ensemble des Points accueil installation. La convention avec la Chambre régionale d'agriculture permet aux candidats à l'installation de recevoir une information sur les services proposés par Rhizome. Ainsi les conseillers installations orientent les porteurs de projet vers Rhizome. Des échanges d'information permettent de suivre conjointement les porteurs de projet.

En 2019, 5 porteurs et porteuses de projet sont accompagné.e.s conjointement avec l'association Biopousses dans le département de la Manche et à l'ouest du Calvados : le test est réalisé pour chacun.e sur des terres dont ils sont propriétaires ou locataires. Rhizome intervient comme dans les autres territoires, en apportant un hébergement juridique, un appui sur la gestion administrative et comptable et un suivi-formation à l'entrepreneuriat. Biopousses mobilise ses compétences pour réaliser un accompagnement sur les techniques de production. Cet accompagnement conjoint est concrétisé par un partage régulier de compte-rendu de visite et rendez-vous, ainsi que par des échanges réguliers.



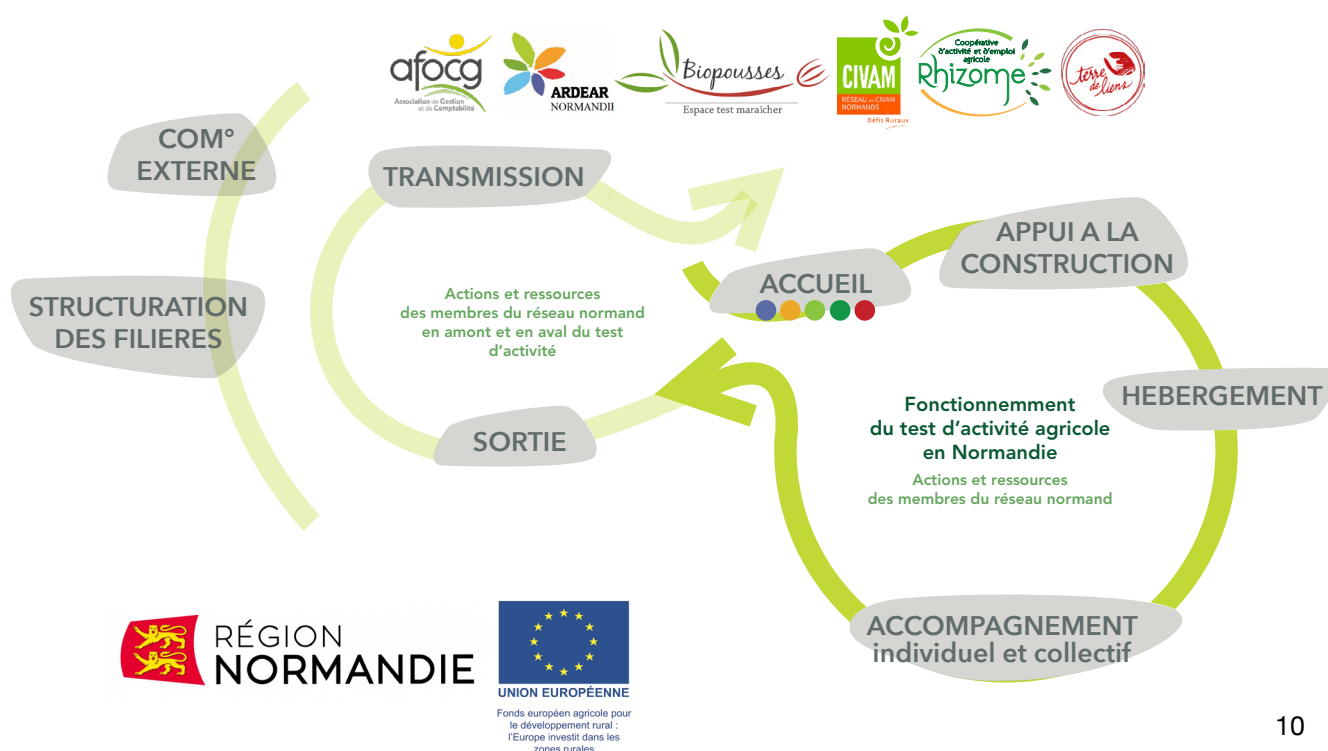
En Seine-Maritime et dans l'Eure, Rhizome intervient au sein du dispositif Nid'Agri, composé par les CIVAM Normands, Terre de liens, Bio en Normandie et Rhizome. En 2019, neuf personnes sont accompagnées dans leur test d'activité en production maraîchère. Parmi elles, 4 ont été accompagnées sur l'espace-test permanent de Le Havre Seine Métropole, à Cauville-sur-Mer.

Les membres de Nid'Agri se réunissent en groupe d'appui en moyenne tous les deux mois. Ces réunions sont réalisées en présence des porteurs de projets à différents stades de leur parcours : à la candidature, à l'entrée en test et pendant la période de test. Le groupe d'appui Nid'Agri permet aux porteurs de projets de profiter des compétences complémentaires des membres : techniques, économiques, foncières, administratives et en gestion-comptabilité. En outre, Nid'Agri travaille *via* des comités techniques à l'amélioration de ses outils et méthodes d'accompagnement et *via* des comités de pilotage à la stratégie du développement du test dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Valoriser le test d'activité en Normandie

Rhizome est chef de file d'un appel à projets Région Normandie – Europe (Feader 16.2) intitulé : « *Sécuriser et multiplier les installations agricoles par la mise en réseau des acteurs du test d'activité agricole en Normandie* ». L'objectif est de renforcer la capacité des acteurs normands de l'installation agricole à recourir au test d'activité pour les porteurs de projet. Ce projet a donné lieu à un travail d'enquête sur différentes situations de test, de capitalisation d'expériences et de recherche de solutions innovantes. Elles serviront à des actions de communication, de mutualisation et d'innovation pour favoriser le développement du test d'activité en Normandie.

Schéma simplifié du parcours de l'accompagnement en test d'activité agricole par les acteurs du réseau normand du test d'activité



Une implication plus forte à l'échelle régionale et nationale

L'ensemble de nos actions régionales nourrissent et se nourrissent des réseaux inter-régionaux et nationaux. Rhizome participe ainsi à plusieurs actions en lien avec le Réseau rural français :

Happyter piloté par la CIAP Pays-de-Loire a pour objectif de développer des outils, un observatoire des installations et des facteurs de pérennisation des « hors cadre familiaux (HCF) », et de réaliser une recherche-action sur les SCOP en agriculture.

Terreau, piloté par l'association nationale Terre de liens, permet à Rhizome de travailler en lien avec l'ensemble des CAE agricoles de France sur les freins et leviers spécifiques à l'activité agricole dans le cadre du groupe de travail du RENETA sur les coopératives.

Membre du Réseau national des espaces-test agricoles (RENETA), Rhizome est ainsi impliqué dans les instances de gouvernance et de travail de ce réseau. Depuis septembre 2019, Julien Kieffer en est le co-président. L'implication de Rhizome dans les groupes de travail du réseau permet de participer aux réflexions et études nationales :

- Groupe de travail « Coopératives » : partage d'expériences, échanges d'informations techniques et actions de plaidoyer
- Groupe de travail « Formations et transferts des savoirs » : étude des formes d'apprentissage des personnes en test d'activité (où, auprès de qui, comment apprend-on un métier agricole aujourd'hui lorsqu'on n'est pas issu du monde agricole et/ou en l'absence de formation initiale ou continue ?). Cette étude initiée au printemps 2019 sera restituée en 2020 sous plusieurs formes : rapport et exposition itinérante.



“ Entrer dans l'espace-test, ça nous a obligés à mieux définir ce qu'on allait faire, la façon dont on allait faire : commencer à faire un plan, un plan comptable, réfléchir un peu comment ça allait se mettre en place, et puis à le planifier sur les trois ans de test. C'était ça l'idée en rentrant : faire un prévisionnel et se dire « voilà sur les trois ans comment ça va se dérouler. ”

*Sébastien Baumgarten,
producteur de plantes
aromatiques à Vaupillon (28)*

Enfin, en 2019, Rhizome s'est impliquée dans l'organisation des rencontres nationales du RENETA qui se sont déroulées au Havre. Ces rencontres ont été l'occasion de temps d'échanges internes aux membres du réseau (ateliers, réunion des groupes de travail) et de temps forts de communication à destination des partenaires, élus et techniciens des collectivités.

Rhizome est membre du réseau national Coopérer pour entreprendre, de l'association Coopérer pour entreprendre Normandie et adhérente de la Confédération générale des

sociétés coopératives. Cette implication permet de bénéficier de conseils techniques et de services spécifiques aux métiers des CAE et de participer aux actions de plaidoyer nécessaires à la reconnaissance et au développement du statut d'entrepreneur salarié. À l'échelle régionale, des actions de communication et des mutualisations sont entreprises avec les CAE normandes (logiciels, serveur, comptabilité, gestion des paies).

Participer à l'émergence d'outils numériques adaptés aux CAE et au monde agricole

Depuis le printemps 2019, Rhizome s'est engagée dans l'adoption du nouvel outil numérique de CPE : enDI. En préparant le passage de son ancien outil de gestion (Winscop) vers le nouveau, le besoin de s'investir dans son développement s'est fait ressentir. Ceci dans le but d'améliorer le logiciel et ainsi mieux répondre aux besoins des entrepreneurs, mais aussi pour donner une voix aux CAE agricoles dans le développement de cet outil novateur.

Sur le second semestre 2019, la 1^{ère} phase du projet de migration a été de répondre aux problématiques suivantes : évaluation des besoins, vérification de la consistance des données sur le serveur de test, échange avec les entrepreneurs sur l'adéquation entre les possibilités offertes par le logiciel et leurs usages quotidiens, préparation des formations pour les entrepreneurs et chasse aux bogues.

3. Répondre aux enjeux de l'accueil de nouveaux actifs en agriculture

Créer un parcours de formation pour monter en professionnalisation

Dès 2018, Rhizome a conçu un parcours de formation pour permettre aux testeurs de monter en compétences dans un cadre collectif. En 2019, Rhizome est officiellement devenue organisme de formation. Un parcours de formation de 14 jours a été élaboré, reposant sur 10 modules, qui abordent le modèle économique, l'organisation du travail, les débouchés et commercialisation, la coopération territoriale, la communication).

Constatant les convergences avec l'Ardear et le réseau des Civam d'une part, et avec le réseau Maraîchage sol vivant d'autre part, des actions ont été engagées avec ces partenaires pour proposer des formations communes :

- un stage paysan créatif avec l'Ardear et le Civam
- une formation de type BPREA ou BTA avec MSV en lien avec MFR et CFPPA.

Une ingénierie spécifique auprès des collectivités locales

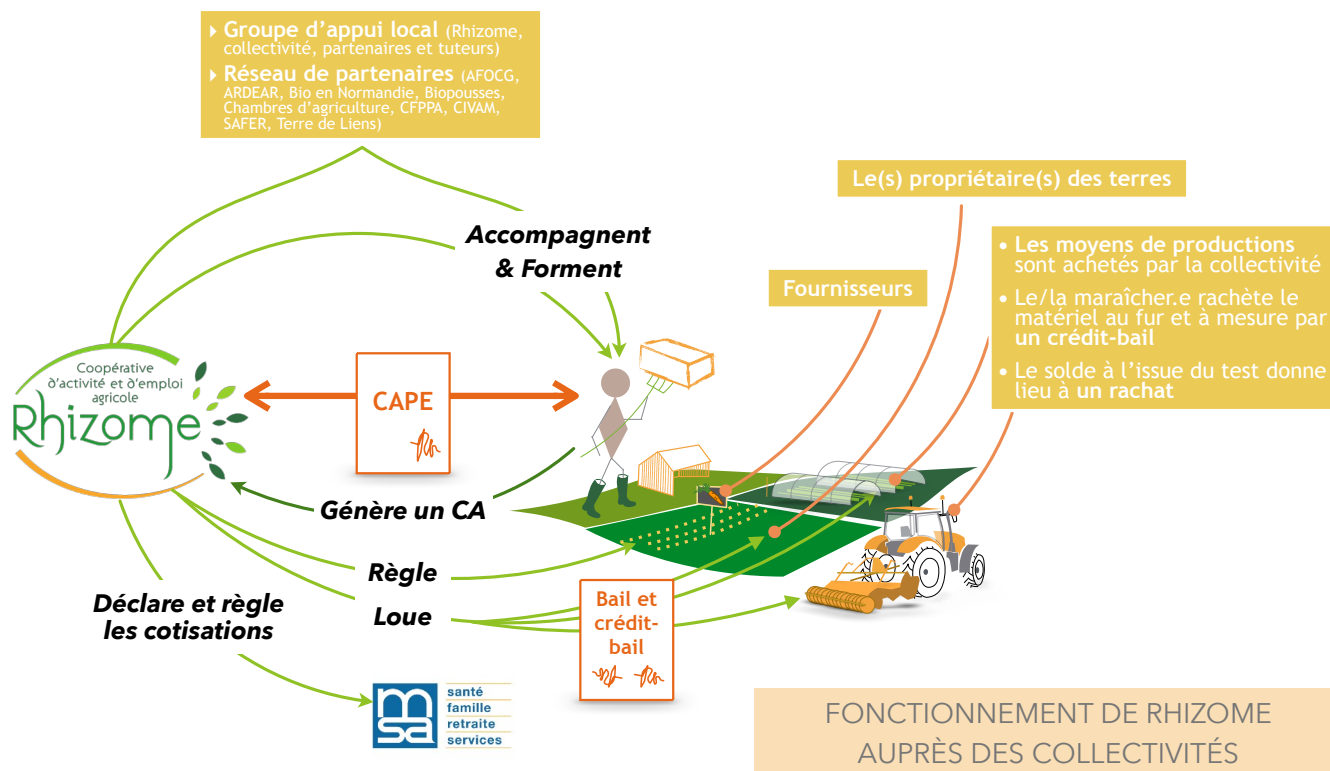
Dans un contexte d'évolution des enjeux alimentaires et territoriaux (Loi EGalim ; Projets Alimentaires Territoriaux), les collectivités locales normandes intéressées par les espaces-test sont de plus en plus nombreuses. Elles y voient un outil pour développer l'offre en produits locaux, préserver les ressources naturelles, favoriser l'installation et la transmission dans leur territoire. Rhizome propose aux collectivités une démarche d'accompagnement opérationnelle qui s'adapte au contexte de chaque territoire.

Nous avons ainsi travaillé de concert avec nos partenaires techniques que sont Nid'agri et Biopousses pour la mise en place d'Espaces-Tests Agricoles sur leur territoire d'action respectif (le département de la Manche, ainsi que l'Eure et la Seine-Maritime). En 2019, ces partenariats ont été conduits avec le Parc naturel régional du Perche, la Communauté urbaine d'Alençon, la Communauté de communes des Sources de l'Orne, Granville Terre et Mer, Le Havre Seine Métropole. De nouvelles collectivités seront associées aux travaux de Rhizome en 2020.



Méthode d'intervention de Rhizome en lien avec les collectivités locales

À la demande de collectivités, Rhizome intervient en réalisant l'accueil de porteurs de projet et l'accompagnement à la création de l'activité, tout en apportant une garantie de bonne fin dans l'usage des équipements mis à disposition.



• L'accueil sur les fermes existantes : une opportunité pour les agriculteurs installés

Selon les chiffres nationaux, 50% des agriculteurs ont plus de 50 ans. Avec 3 départs pour 1 installation, les transmissions ne sont pas à la hauteur des enjeux de renouvellement. C'est dans ce contexte que Rhizome est sollicitée par un nombre croissant d'agriculteurs et agricultrices qui voudraient accueillir des personnes cherchant à tester leur projet d'installation. Les motivations des accueillants sont variées :

- Ouvrir la ferme
- Diversifier la production
- Cadre juridique facilité
- Indemnisation (pour la mutualisation du matériel, l'occupation foncière)
- Test d'association limitant les risques
- Transition douce vers la transmission
- Bénéficier d'un regard tiers dans cette forme d'association

En offrant ce cadre sécurisant aux accueillants, Rhizome permet d'ouvrir les portes des métiers de l'agriculture à des personnes qui en sont extérieures.

Rhizome s'attache au statut de SCOP en agriculture

et participe aux recherches sur les nouvelles formes statutaires.

L'objectif est de répondre aux porteurs de projet qui veulent démarrer en collectif, à des personnes qui veulent être agriculteurs ou agricultrices une partie seulement de leur vie professionnelle, à des personnes qui aiment leur métier et souhaitent se rémunérer par leur activité.

“ Rhizome, c'est le confort de pouvoir démarrer rapidement notre activité, et de pouvoir se concentrer sur la production et la vente. C'est aussi pouvoir tester notre activité avec une prise de risque moindre, et intégrer directement un réseau d'entraide. On a franchi le pas en famille !

Juliette et Philippe Bouche, Vincent Poussin, ferme collective en production de légumes et poules pondeuses à Moussonvilliers (61)



4. Des ressources croissantes

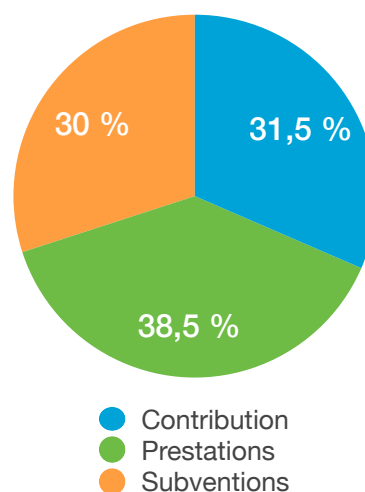
Le budget de Rhizome est en nette progression pour l'année 2019. Le développement de l'action de Rhizome a été rendu possible par la mobilisation de ressources de trois ordres : la contribution des entrepreneurs à la coopérative, les prestations de service, les subventions.

La contribution des entrepreneurs à la coopérative est en nette hausse : près de 50 000 €, soit une augmentation de 50% par rapport à 2018. Basée sur 10 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des activités hébergées, cette contribution permet d'asseoir l'auto-financement de la coopérative et lui apporte une assise stratégique pour le développement de ses activités. En 2019, la contribution représente 31,5% du budget de la CAE.

Les prestations de services aux collectivités, associations et particuliers consistent en des activités de conseil pour l'accompagnement à la création d'activité agricole et la mise en place de projets de production. Avec 62 000 € en 2019, elles représentent 38,5% du budget.

Enfin, **les subventions**, indispensables pour amorcer l'accompagnement de projets qui ne peuvent pas contribuer de manière suffisante aux coûts de fonctionnement de la coopérative sont également en hausse. Elles représentent 30% du budget pour un total de 49 000 €. Ces subventions proviennent des Conseils départementaux, du Conseil régional, de l'État et de l'Union européenne.

Ressources financières de la CAE



Nos actions 2019 ont été réalisées avec le concours de

Nos partenaires financiers



Nos partenaires techniques

